



SCIC / SAS CENTRALES VILLAGEOISES

BEAUME - DROBIE - SOLAIRE

Lettre d'information n°9 décembre 2023

- **Assemblée Générale**

La prochaine assemblée générale est prévue pour le vendredi 29 mars 2024 à 18h salle polyvalente 8 place de la Mairie, 07230 SAINT-GENEST-DE-BAUZON.

Votre présence et participation y seront indispensables pour permettre le fonctionnement démocratique de notre société coopérative, approuver la pertinence de nos projets et continuer à dynamiser nos projets.

Il nous faudra élire de nouveaux membres au conseil de gestion coopératif et/ou reconduire ceux et celles dont le mandat de 3 ans arrive à expiration mais qui souhaitent maintenir leur investissement dans le CG.

Cette assemblée devra également élire la personne qui assurera la présidence

Nous comptons donc sur votre présence. En cas d'impossibilité, n'oubliez pas de nous renvoyer votre procuration que vous recevrez avec l'invitation.

- **Gouvernance et perspectives à moyen terme**



Nous le savions tous et toutes, Gérard Montesse ne souhaitait pas renouveler son mandat de Président. Dans les statuts votés en avril a été rajouté l'élection d'un vice-président dont le rôle est de prêter assistance au président mais également de le remplacer en cas de départ avant la fin du mandat de celui-ci.

La démission de Gérard Montesse en tant que Président prend effet le 31/01/2024. Le 6 décembre, le Conseil de Gestion a élu parmi ses membres une personne pour assurer la vice-présidence. Il s'agit de Nicolas DEBONNEVILLE, l'un des acteurs présents dès la création de CV BDS. Nous tenons à le remercier pour ce nouvel engagement car il va permettre une transition tranquille pour les mois qui viennent.

Par ailleurs, compte tenu d'une première expérience de 3 ans au sein de BDS, un groupe de 5 personnes (issu du Conseil de gestion) se retrouve depuis juillet 2023 pour imaginer un fonctionnement plus collégial afin que tout ne repose pas sur la future présidence.



Notre SCIC/SAS se trouve confrontée aux mêmes défis et enjeux que beaucoup d'autres organisations et/ou associations : attirer, recruter de nouvelles personnes prêtes à donner du temps pour faire avancer collectivement des convictions.

A nous de mettre en place des pratiques de souscripteur.rices qui donnent envie à d'autres personnes de nous rejoindre autour de cette volonté de promouvoir une énergie locale et renouvelable favorisant la création d'emplois et une réflexion sur la sobriété heureuse !

- **Point sur les souscriptions et la répartition des parts**

Au 6 décembre 2023 la SCIC/SAS compte 74 souscripteur.rices regroupé.es en 3 catégories :

- 58 citoyen.nes
- 11 collectivités
- 5 entreprises

Ils/elles ont acquis 610 parts réparties ainsi :

- citoyen.nes : 340
- collectivités : 257
- entreprises : 13

- **Production et vente d'électricité**

La production des mois d'octobre et novembre est un peu plus faible que les prévisions ; ceci est dû aux mauvaises conditions climatiques , pour l'ensemble des autres mois depuis le début d'année la production est conforme aux prévisions

- **Travaux et mises en service**

La mise en service du garage Renault à Rosières a été effectuée le 17/07/2023. La mise en service des panneaux de l'école et de la salle polyvalente de Rosières a été effectuée le 22/06/2023.

- **Révision des statuts**

Les nouveaux statuts validés par l'association nationale des centrales villageoises et ratifiés par l'AGE du 21 avril 2023 ont été enregistrés au tribunal de commerce.

Rappel :

Dans ces nouveaux statuts, il y a des articles permettant aux centrales villageoises qui le souhaitent de se déclarer PMO (Personne Morale Organisatrice) dans la démarche d'Auto Consommation Collective (ACC).

- **Auto-consommation collective (ACC)**

Rappel :

Un groupe de travail au sein de BDS a élaboré un document qui permet de comprendre les possibilités d'autoconsommation collective. Ce document a été joint à la lettre d'information précédente (n°6). Aujourd'hui, cette mise en œuvre se fera à partir des 2 installations récentes sur Rosières (garage Renault et la salle polyvalente) d'une capacité de production totale de 88.000 kWh.

Les communes et les particuliers qui ont répondu favorablement à notre proposition de participer à cette première expérience d'ACC, ont été intégrés dans l'étude du cabinet ENOTEA.

Suite au scénario présenté par ENOTEA, la Commission ACC a décidé de lancer le projet en commençant par les particuliers ce qui permet de mettre en route les formalités avec ENEDIS et laissera aux collectivités le temps de formaliser leur décision. Une réunion sera organisée avec les particuliers en début d'année 2024.

Au cas où cette information vous aurait échappé : le coût de l'électricité va augmenter de 10% en janvier et 15% en aout 2024 !

Fonçons sur les énergies renouvelables.

Vous allez aimer le photovoltaïque

Bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

Le Conseil de gestion

